



PROCES VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION  
de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aveyron  
Jeudi 5 mars 2015 – Etat-major du SDIS

Le président demande aux membres du conseil d'administration d'excuser Lionel COURSIERES, Laurent DENJEAN, Pierre ESCORBIAC et Sandrine FERRARY qui n'ont pu être présents lors de cette réunion.

- Compte-rendu du conseil d'administration du 09/01/2015

***Le compte-rendu du Conseil d'administration du 09/01/2015 est approuvé à l'unanimité.***

- Congrès régional

Le président propose de réaliser un tour de table afin de procéder aux réservations concernant le congrès régional qui se déroulera le 17 avril 2015 à Bagnères de Luchon.

Le président rappelle que la finale régionale des épreuves athlétiques et du parcours sportif aura lieu le 6 juin.

- Congrès départemental

Le président annonce que le congrès départemental se déroulera le samedi 20 juin 2015 à Rodez, et sera organisé conjointement avec le SDIS dans le cadre de la journée nationale des sapeurs-pompiers.

L'Assemblée générale de l'UD aura lieu au sein des Archives du Conseil Général, avenue Victor Hugo.  
Le lieu de la Cérémonie reste à déterminer (soit sur la place des Ruthènes, soit devant la salle des Fêtes de Rodez).

En raison du nombre très limité de participants lors du dernier congrès à Laissac, il n'y aura pas de manœuvres et de stands à destination du grand public, ni même, en parallèle, de réunions des commissions.

Le Lcl MILLOT évoque l'idée de cibler plutôt les élus lors de cette journée et propose de réfléchir à l'organisation d'une réunion d'information à leur égard.

Un groupe de travail est constitué pour la préparation du congrès départemental. Les membres suivants se portent volontaires : David CHASSANG, Serge CHABRIER, Philippe GLADIN.

- Activités régionales

Le président fait savoir que l'Union Régionale ainsi que l'ensemble des Unions Départementales de Midi-Pyrénées organisent et financent conjointement le Rassemblement des Parents de l'ODP, qui aura lieu cette année les 23 et 24 mai, dans le Tarn.

Le Lcl MILLOT insiste sur la richesse de ces rencontres ainsi que des conférences qui sont proposées aux parents.

- Activités fédérales

Le président annonce que le Jury fédéral sera reçu le 26 mars prochain à Millau dans le cadre de la préparation de la FINAT en Aveyron.

Pierre GIROU et Jean-Claude PRADEL participeront pour leur part à une autre réunion préparatoire le 9 mars.

## - Tour de table

Le président propose de réaliser un tour de table des commissions.

### ⇒ Commission Communication

François MAUREL revient sur la commande des calendriers 2015 : un bilan complet a été réalisé avec ARSAPRIM concernant les retards de livraison. L'imprimerie a eu en effet des problèmes de personnel et, par ailleurs, certaines amicales ont beaucoup tardé à envoyer leur commande, ce qui a occasionné un délai de livraison plus long pour l'ensemble des amicales.

Dans le cadre de la prochaine commande des calendriers 2016, des points d'amélioration et une nouvelle organisation sont proposés afin que les amicales qui commandent à l'heure ne soient pas pénalisées par les retardataires :

- augmentation du tarif du calendrier personnalisé de 0.495€ à 0.53€ mais avec une livraison directement dans chaque amicale
- mise en place d'un délai maximal d'un mois et demi pour la livraison dès lors que l'amicale a validé le bon à tirer.

Nb : le tarif du calendrier UD est inchangé (livraison au SDIS).

L'animateur de la commission, David CHASSANG, propose aux membres du conseil d'administration de reconduire la commande des calendriers avec cet imprimeur pour 2016.

***Après avoir fait un tour de table, les membres s'accordent à dire que les calendriers fournis par cet imprimeur sont de bonne qualité. A cet égard, et compte tenu de la nouvelle organisation et des engagements proposés, ils décident à l'unanimité de donner une suite favorable à la proposition d'ARSAPRIM.***

Par ailleurs, la réversion de 0.05€ par calendrier a permis de collecter 2987.75€ au profit de l'Œuvre des Pupilles au cours de la campagne précédente.

### ⇒ Commission des Personnels Administratifs et Techniques

Marion BES annonce qu'elle participera à la réunion de la commission fédérale des PATS le 26 mars 2015 à Paris.

### ⇒ Commission Œuvre des Pupilles

Stéphane MILLOT annonce que la prochaine Course du Viaduc à Millau aura lieu le 22 mai 2016.

La délégation de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris a inscrit la date à son calendrier.

L'objectif est d'arriver à ce que 1000 sapeurs-pompiers participent à cette course.

Il précise ensuite que le lâcher de ballons, représentant le nombre de pupilles pris en charge par l'Œuvre, sera reconduit cette année et se déroulera le 20 juin prochain, à l'occasion du Congrès de l'Union Départementale et de la Journée nationale.

### ⇒ Commission des Sapeurs-Pompiers Professionnels

Jean-Luc AUGUSTE explique qu'une réunion de la commission régionale a eu lieu le 20/01/2015 à Bach dans le Lot et que Lionel COURSIERES a participé à cette réunion.

### ⇒ Commission Sport

Patrice CAUSSAT revient sur les modalités d'inscription pour le Championnat de France de football sapeurs-pompiers. Il avait été en effet demandé à chaque équipe de s'acquitter de 140€ de frais d'inscription, auxquels se rajoutaient 5€ / joueur (inscription nominative, payable d'avance, ce qui posait un problème d'organisation, notamment en cas de désistements de joueurs).

De ce fait, aucun département de Midi-Pyrénées ne s'était engagé et l'Union Départementale devait donc être remboursée des 140€ déjà versés lors de la préinscription.

Depuis, une entente a été trouvée avec l'Association Nationale de Foot Sapeurs-pompiers : les 5€ / joueur ne seront dus que par ceux qui participeront réellement à la compétition.

L'équipe de l'Aveyron est donc finalement inscrite, ainsi que les autres départements de Midi-Pyrénées.

Néanmoins, la compétition se déroulant le même week-end que le parcours sportif départemental en Aveyron, la question de la mise à disposition de véhicules du SDIS va se poser.

Le Colonel FLORES explique que les véhicules seront déjà tous mobilisés en raison de la compétition départementale.

Il précise par ailleurs qu'il serait très souhaitable que les athlètes participent au parcours départemental, en vue de la finale nationale organisée en Aveyron.

Le directeur départemental souhaite en effet que cette FINAT soit l'occasion pour notre département de démontrer le savoir-faire et la respectabilité des sapeurs-pompiers de l'Aveyron.

Patrice JOUET fait savoir aux membres du conseil d'administration qu'il a appris, par l'intermédiaire d'officiers, que certains sapeurs-pompiers aveyronnais étaient sélectionnés en équipe de France de rugby sapeurs-pompiers.

Ce sont des associations à part de la Fédération Nationale qui organisent ces compétitions.

Le Colonel FLORES souligne qu'il existe des problématiques avec ces associations de rugby et de football qui sont en marge de la Fédération.

Il précise qu'un guide a été élaboré par cette dernière afin d'uniformiser l'organisation des compétitions nationales.

#### ⇒ Commission des Anciens sapeurs-pompiers

Pierre GIROU expose les dossiers évoqués lors la réunion des Délégués des Anciens sapeurs-pompiers, le 22 janvier dernier au Bowling d'Onet le Château, au cours de laquelle 23 amicales étaient représentées :

- l'organisation des commissions ;
- les projets pour l'année 2015, et plus particulièrement l'idée de faire signer à tous les présidents d'amicale la charte de reconnaissance des Anciens SP signée par les Unions Régionales et Départementales ;
- l'équipe départementale de soutien (EDS), dont la mise en place effective n'a pas encore eu lieu.

Le Colonel FLORES explique qu'une réunion sera organisée prochainement en présence des membres de cette équipe.

Pierre GIROU s'interroge sur le fait que, dans certains centres, des Anciens effectuent déjà des missions pour le SDIS. Le directeur départemental explique que cela n'est pas fait dans le cadre de l'EDS mais que certains centres fonctionnaient déjà avec des Anciens SP avant même la création de l'Équipe.

Pierre GIROU revient également sur la FINAT à Millau et confirment que les deux délégués départementaux participeront à une réunion préparatoire le 9 mars prochain.

Il explique que le rassemblement des Anciens SP aura lieu à l'occasion du congrès départemental, le 20 juin 2015 au matin à Rodez.

Pierre GIROU annonce que les points suivants ont également été évoqués :

- la possibilité pour les Anciens SP qui n'ont pas l'honorariat de l'obtenir : Pierre GIROU explique avoir discuté de ce point avec le Directeur départemental. Il est à préciser qu'un ASP peut porter sa tenue avec l'accord du Directeur Départemental sur simple demande écrite.

La nomination d'un sapeur-pompier volontaire à l'honorariat doit intervenir dans un délai de six mois à compter de la date de cessation d'activité.

- la reconnaissance pour les décès et la possibilité de remettre une plaque ou une palme funéraire :

Patrice JOUET explique qu'il revient aux amicales d'en décider et qu'elles peuvent en acheter directement auprès de l'Union Départementale.

- la possibilité d'acheter des PIN'S de la Fédération Nationale à l'effigie des Anciens SP (ils devront être commandés et seront bientôt disponibles auprès du secrétariat de l'UD).

Pierre GIROU revient ensuite sur la réunion de la commission régionale des ASP qui s'est déroulée le 26/02/2015 au siège de la MNSP. Le délégué remercie à cette occasion le directeur départemental ainsi que le président de l'Union pour la mise à disposition du véhicule affecté à l'UD.

Lors de cette réunion, il a notamment été question du problème de l'article 15 et de l'alignement de l'Allocation de vétéran sur l'Allocation de Fidélité. Certains départements, en effet, n'ont pas encore effectué cet alignement.

La question d'une assurance dépendance a par ailleurs été évoquée : la MNSP n'en propose pas à l'heure actuelle.

Pierre GIROU annonce que Jean-Claude PRADEL et lui-même participeront à la réunion de la commission fédérale, le 3 avril prochain, au siège de la Fédération Nationale.

#### ⇒ Commission des Sapeurs-Pompiers Volontaires

Michel CARTAILLAC relate les points évoqués lors de la réunion de la commission régionale qui s'est déroulée le 21/02/2015 à Labastide Sérrou dans l'Ariège :

- réélection de l'animateur Jean-Paul ESCANDE ;
- engagement en faveur du volontariat : pas d'évolution à noter ; il existe toujours des disparités entre les départements ;
- pas d'augmentation du montant de l'indemnité horaire car celui-ci est calé sur l'inflation, qui est actuellement à 0 ;
- les différences recensées entre départements concernant la formation de maintien des acquis ;
- La fin du contrat avec la CNP concernant la PFR :  
Le Colonel FLORES explique qu'un appel d'offres va être lancé.  
Pierre GIROU estime qu'il ne faut pas que l'Etat se désengage.

#### ⇒ Commission Sociale

Franck CHAUCHARD fait part aux membres du conseil d'administration de l'avancée des dossiers des sapeurs-pompiers sinistrés à Saint Affrique (six personnes).

Après une première aide d'urgence (calculée en fonction de la composition du foyer) versée à chacun d'entre eux par l'Œuvre des Pupilles, les dons récoltés auprès des amicales ont été versés au prorata des besoins et des frais restant à charge de chacun après indemnisation de leur assurance respective.

Il sera question de l'un de ses dossiers qui présente plus de difficultés lors de la réunion de la commission sociale régionale le 28 mars prochain.

Un dossier SOL EN FA a également été ouvert pour cette famille ainsi que pour un autre dossier (un hébergement gratuit a par ailleurs été mis à disposition par l'ODP dans le cadre de ce dernier).

Franck CHAUCHARD revient ensuite sur la charte sociale et le règlement qui ont été élaborés par la commission. Ces documents ont été adressés pour avis et remarques à l'ensemble des membres du conseil d'administration.

Les membres demandent à ce que l'article 7 du règlement soit modifié comme suit :

- 2<sup>ème</sup> niveau : en cas d'urgence, le Président peut, sur proposition du responsable de la commission sociale ou de son représentant, accorder une aide financière pour une somme inférieure à 500€, sans que la commission sociale soit réunie.

Au lieu de « la décision déjà examinée par la commission sociale sera soumise à l'accord du Président de l'UDSP Aveyron pour une somme inférieure à 500 € ».

- 3<sup>ème</sup> niveau : la décision déjà examinée par la commission sociale sera soumise avec avis de Conseil D'administration de L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aveyron sous présentation du dossier.

Il conviendra de rajouter à cette phrase la mention « pour une somme supérieure à 500€ ».

***Le règlement et la charte sociale sont approuvés à l'unanimité sous réserve que ces modifications soient effectuées.***

#### Questions diverses

- Patrice JOUET explique avoir rencontré l'Association regroupant les personnels du SSSM en présence de Stéphane MILLOT. Ils souhaiteraient en effet intégrer l'Union Départementale et constituer une commission santé. Ils apporteraient leur fond budgétaire à l'UD.

Les membres du conseil d'administration s'interrogent sur la manière de les intégrer au conseil d'administration : augmenter le nombre d'administrateurs ? les élire au même titre que les vingt membres actuels ?

- Patrice JOUET fait part aux membres du conseil d'administration du projet de l'association Les Pompiers de l'Espoir qui réalise une boucle cycliste au profit de la recherche contre le cancer et qui fera à ce titre une escale dans notre département à Millau, le 21 mai 2015.

« Les Pompiers de l'Espoir » est une association née de l'initiative de Frédéric Attané, pompier depuis 25 ans, qui a été diagnostiqué d'un cancer du pancréas début 2013. Il a été pris en charge à l'Institut Paoli-Calmettes.

Leur objectif est de faire connaître l'association les pompiers de l'espoir au-delà des Bouches du Rhône et de récupérer des fonds pour la recherche pour le cancer (montant attendu = 1 € par pompier).

dates : semaine du 18 au 23 mai avec une étape à Millau le 21 mai

nombre de participants : 15 cyclistes + 10 logisticiens

La boucle cycliste de l'année dernière a pu libérer un bénéfice de plus de 6000€. Aujourd'hui ils en sont à près de 70 000 € reversés à l'institut Paoli Calmette (ils n'ont aucun budget de fonctionnement, la totalité des dons vont directement à la recherche).

Le président demande leur avis aux membres du conseil d'administration : l'Union Départementale doit-elle participer financièrement et faire un don à cette association ?

***Les membres s'accordent à dire que l'Union ne doit pas financer cette opération mais qu'une information sur l'opération devra être relayée auprès de toutes les amicales.***

- Patrice JOUET fait savoir que certains adhérents individuels ont émis le souhait de ne pas souscrire l'assurance MNSP via l'Union Départementale et donc de cotiser seulement à l'Union Départementale, Régionale et Fédération Nationale.

Le président sollicite l'avis des membres du conseil.

***Les membres s'accordent à dire à l'unanimité que la cotisation est globale et qu'elle ne peut être dissociée. Les adhérents individuels, comme les amicales, doivent donc s'acquitter de la cotisation globale, incluant la part relative à l'assurance.***

- Une Formation "Pédagogie initiale commune de formateur" se déroulera du 08 au 12/06/2015 à Rodez ainsi qu'une formation "Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours", du 28/09 au 02/10/2015. Ces formations sont organisées sous l'égide de l'Union Régionale.

Patrice JOUET remercie le directeur départemental d'avoir bien voulu autoriser l'organisation de ces formations au sein de l'Ecole départementale.

Le dossier d'appel à candidatures a été envoyé dans tous les centres (date limite : 01/04/2015).

La priorité sera donnée aux centres manquant de formateurs.

- David CHASSANG demande si une prochaine formation « passerelle pour devenir formateur SST » est prévue dans l'année. Le président explique qu'elle n'est pas au programme à l'heure actuelle.

- Patrice JOUET fait savoir aux membres du conseil d'administration qu'il a rencontré PréviFrance, qui avait sollicité une entrevue afin de présenter leur offre à l'Union Départementale.

- Le président rappelle que la prochaine réunion d'information de la MNSP à destination des présidents d'amicale aura lieu le 28 mars 2015 au matin au SDIS.

- Pierre GIROU explique que l'an dernier deux actions ont été menées par les Anciens SP en faveur de l'ODP : la tombola lors du Rassemblement du 14 juin à Laissac ainsi que le lâcher de ballons. Le délégué demande si la priorité doit être donnée, cette année, à l'une de ces actions.

***Les membres s'accordent pour donner la priorité au lâcher de ballons. La tombola ne sera donc pas reconduite.***

- Jean-Claude PRADEL annonce qu'il s'est rendu aux obsèques du Colonel DONIN. L'Union Départementale n'a pas reçu de courrier de remerciements à ce titre, contrairement à d'autres Unions Départementales.

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre ne désirant prendre la parole, Patrice JOUET remercie l'ensemble des participants pour leur collaboration aux travaux du conseil d'administration et lève la séance à 21h00.

À Rodez, le 5 mars 2015,

Le secrétaire général,  
Franck CHAUCHARD



Le président,  
Patrice JOUET

